

Consultation pour la création d'une trousse à outils numérique
destinée aux professionnel.le.s de la santé formé.e.s à
l'international (PSFI)

Pour :
Réseau Santé – Nouvelle-Écosse

Contact :
Rania Harrabi | Coordinatrice de projets | **Réseau Santé – Nouvelle-Écosse**
+1 (902) 222-6524 | projets4@reseausantene.ca

Montant: **10 000,00\$ + taxes**

L'organisme

Réseau Santé – Nouvelle-Écosse (RSNE - www.reseausantene.ca) est un organisme sans but lucratif, qui a pour mission de promouvoir et d'améliorer l'accessibilité en français aux services de santé et de mieux-être de qualité dans toutes les régions acadiennes de la province. Sa vision est que les Acadiens et les Acadiennes de la Nouvelle-Écosse s'épanouissent en bénéficiant d'un système de santé respectueux de leurs valeurs culturelles, sociales et linguistiques.

En vue de parvenir à la réalisation de sa mission, Réseau Santé – Nouvelle-Écosse réunit les partenaires clés de la santé et du mieux-être des niveaux provincial et local. Il compte également sur l'appui de la Société Santé en français (SSF - <https://www.santefrancais.ca/>). Ce chef de file national assure, en étroite collaboration avec les réseaux santé en français de chaque province et territoire, un meilleur accès à des programmes et services de santé en français de qualité pour améliorer l'état de santé de l'ensemble des communautés acadienne et francophones vivant en milieu minoritaire.

Le contexte

Les professionnel.le.s de la santé formé.e.s à l'international (PSFI) qui s'installent en Nouvelle-Écosse rencontrent souvent des difficultés pour accéder à l'information pertinente concernant la reconnaissance de leurs titres et compétences. Les démarches sont multiples, complexes, et impliquent plusieurs organismes réglementaires et étapes successives.

Ce manque de centralisation nuit à leur compréhension du processus, freine leur insertion professionnelle et augmente le risque d'abandon des démarches.

Le projet

Le **Réseau Santé – Nouvelle-Écosse** a reçu un financement d'**Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada** pour la création d'une trousse à outils en français destinée à soutenir les PSFI dans leur parcours de reconnaissance des titres et des compétences en Nouvelle-Écosse.

Cette trousse vise à regrouper, dans un format convivial et accessible, les informations essentielles, les ressources disponibles et des outils concrets facilitant leur intégration professionnelle.

Les principaux objectifs de cette trousse à outils incluent :

- Soutenir la compréhension du processus de reconnaissance des titres en Nouvelle-Écosse en offrant une vue d'ensemble claire de ce parcours, ainsi que des ressources facilitant l'intégration professionnelle des professionnel.le.s de la santé formé.e.s à l'international dans le domaine de la santé;
- Centraliser et rendre accessibles les ressources existantes, telles que des guides français et anglais, produits par le RSNÉ et ses partenaires du domaine de la santé et de l'immigration ;
- Mettre à disposition des outils pratiques (infographies, liens utiles) pour accompagner les PSFI à chaque étape de leur parcours;
- Offrir un format numérique clair, intuitif et responsive, accessible sur divers appareils (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents), facilitant ainsi son utilisation et sa diffusion auprès de divers publics.

Le mandat

Rôles et responsabilités de la firme de consultation

Nous attendons que la firme de consultation réalise les activités suivantes de manière proactive

- **Identifier** les ressources pertinentes à intégrer, en collaboration avec le RSNÉ et ses partenaires ;
- **Proposer une structure claire et modulaire** de la trousse (par exemple : par type de profession, ou étape du parcours) ;
- **Rédiger le contenu de la trousse** : textes explicatifs, fiches pratiques, tableaux, liens vers ressources externes, glossaire.
- **Élaborer des maquettes ou des descriptions détaillées** qui organisent clairement les informations et illustrent les liens logiques entre elles, afin de faciliter la compréhension par les utilisateurs. Ces éléments serviront de base à la firme de graphisme pour concevoir une interface ergonomique, cohérente et fidèle à l'intention pédagogique ;
- **Fournir une version PDF interactive et des formats éditables** (Word, Excel, etc.).
- **Respect des normes** : la firme de consultation devra veiller au respect de l'écriture inclusive et des normes d'accessibilité linguistique et visuelle;
- **Préparer les rapports sur l'avancement du projet** : La firme de consultation devra fournir des rapports périodiques (par courriel ou lors de réunions) sur l'avancement du projet. La fréquence de ces rapports devra être **incluse dans le calendrier de projet** joint à son appel d'offres, et sera confirmée lors de la première réunion entre la firme de consultation et le RSNÉ. Ces rapports permettront de suivre la progression du travail, d'ajuster les priorités au besoin, et de s'assurer que le programme respecte les échéances prévues. Chaque rapport devra inclure les étapes réalisées, les difficultés rencontrées, ainsi que les ajustements apportés, le cas échéant.
- **Respect du droit d'auteur** : à tout moment, la firme de consultation retenue devra s'assurer du plein respect du droit d'auteur en :
 - Citant les sources employées pour développer le contenu
 - Développant du contenu original
 - Obtenant les autorisations nécessaires au nom du RSNÉ pour utiliser du contenu protégé par des droits d'auteurs, sans frais supplémentaire pour le RSNÉ.

Rôles et responsabilités du Réseau Santé – Nouvelle-Écosse (RSNÉ)

L'équipe du RSNÉ est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les sujets à aborder et les attentes liées au programme. Nous nous engageons à offrir un soutien continu en fournissant des clarifications et des conseils sur le contenu attendu. De plus, nous réaliserons des révisions périodiques des prestations fournies par la firme de consultation afin de garantir la conformité des livrables aux exigences établies. Ces révisions permettront d'ajuster et d'améliorer les services en fonction des retours et observations reçus, assurant ainsi une réponse optimale à nos attentes et une progression harmonieuse tout au long du processus.

De plus, le RSNÉ s'engage à former un groupe consultatif représentant le public-cible pour obtenir des commentaires sur la trousse. Le RSNÉ assumera la responsabilité complète de :

- La logistique du groupe (recrutement, organisation des rencontres, communication)
- La transmission des commentaires à la firme retenue pour intégration des modifications
- Le versement des honoraires aux membres du groupe, le cas échéant

Livrables attendus

- Un plan de structure de la trousse validé en collaboration avec le Réseau Santé – Nouvelle-Écosse et le groupe consultatif représentant le public-cible, mis en place par le Réseau;
- Les ressources pertinentes à intégrer dans la trousse.
- Un contenu final structuré, complet et accessible fourni dans un format éditable.
- Une version interactive pour distribution numérique.

Les exigences

Le prestataire devra démontrer :

- Expérience en recherche et rédaction de contenus destinés à la conception de trousse à outils
- Une maîtrise des méthodes de conception de ressources numériques interactives et accessibles.
- Une capacité à produire des contenus inclusifs, accessibles, interactif et adaptés à une population immigrante diversifiée.
- Atout : Une connaissance du système de santé canadien et une compréhension du contexte néo-écossais

Utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA)

Les soumissionnaires doivent indiquer s'ils prévoient utiliser des outils d'intelligence artificielle et, le cas échéant, décrire leur approche en matière de supervision humaine et de protection des données.

Échéanciers

Le travail débutera à la suite de la signature du contrat de travail le 15 septembre 2025. Le développement du contenu devra être finalisé **le vendredi 30 janvier 2026**.

Critères de sélection des soumissionnaires

Nous invitons les soumissionnaires à être concis et à mettre en évidence les informations pertinentes.

Calcul du pointage sur 100 points. Un pointage de 70 points est essentiel pour que la proposition soit considérée.

1 Expérience de la personne ou l'entreprise (40 points) :

- La personne ou l'entreprise sélectionnée doit avoir une expertise reconnue et une expérience solide dans la **vulgarisation de contenu complexe** ainsi que dans le **développement de trousse d'outils informatives, interactives et accessibles** pour un public adulte diversifié.
- La personne ou entreprise sélectionnée doit être apte à
 - Développer une structure claire et logique de la trousse, facilitant la navigation et l'utilisation sur une plateforme numérique ou sous format téléchargeable ;

- Proposer des éléments interactifs enrichissant le contenu de la trousse (ex. : liens vers des ressources externes, vidéos libres de droits, infographies, quiz autoévaluatifs), en respectant les règles relatives au droit d’auteur;
- Rédiger les contenus de la trousse en portant attention à l’écriture épiciène, l’inclusion de différentes professions de la santé, et en prenant en considération la diversité de la population ciblée;
- Modifier le contenu de la trousse à la suite des retours du groupe test lorsqu’approprié ;
- La personne ou entreprise sélectionnée doit démontrer une connaissance des partenaires du domaine de la santé et de l’immigration en Nouvelle-Écosse;
- La personne ou entreprise sélectionnée doit fonctionner de manière bilingue;
- La personne ou entreprise sélectionnée comprend que ce type de démarche nécessite une flexibilité, une capacité d’adaptation, une disponibilité et une rapidité à répondre en vue de parvenir à la réalisation des extrants finaux.

2 Références et portfolio (30 points)

- Fournir une liste d’au-moins 3 réalisations dans des mandats de consultation similaires.

3 Approche préconisée (20 points)

Le ou la soumissionnaire devra démontrer sa compréhension du mandat. À cette fin, il ou elle devra :

- Présenter les enjeux qui pourraient impacter le mandat;
- Présenter un calendrier de travail incluant la fréquence des suivis avec le RSNÉ. Ce calendrier sera révisé avec le ou la prestataire sélectionnée lors de la rencontre de démarrage du projet.
- Soumettre un devis des coûts respectant le budget prévu

4 Groupe en quête d’équité (10 points)

Cinq (5) points seront automatiquement attribués aux firmes soumissionnaires francophones œuvrant dans un contexte minoritaire.

Des points supplémentaires seront attribués aux firmes soumissionnaires détenues ou dirigées par des membres de groupes systématiquement désavantagés, ou dont l’équipe responsable du mandat comprend des personnes issues de ces groupes :

- Peuples autochtones: Mi’kmaq et autres personnes d’origine autochtone
- Communautés d’ascendance africaine: Néo-Écossais-e-s d’origine africaine et personnes d’ascendance africaine
- Communautés 2SLGBTQIA+
- Personnes immigrantes et réfugiées
- Communautés religieuses minoritaires

- Personnes en situation de handicap
- Personnes neurodivergentes: personnes autistes, avec un TDAH, ou ayant d'autres profils neuroatypiques

Changements et modifications à l'appel d'offres

Les soumissionnaires sont invité.e.s à faire part par courriel de leur intention de soumettre une soumission. Ils ou elles seront ainsi avisé.e.s par écrit par Réseau Santé –Nouvelle-Écosse si des modifications et des changements sont requis.

Clôture de l'appel d'offres

Les soumissions doivent être reçues par courriel, au plus tard le **vendredi 29 août 2025, à 16h30 (heure de l'Atlantique)**

Soumissions en retard

Les soumissions tardives ne seront pas considérées et seront retournées aux soumissionnaires.

Changements et modifications à la soumission initiés par le soumissionnaire

Le soumissionnaire peut changer ou modifier une soumission déjà remise en retirant, modifiant ou soumettant un document remplaçant jusqu'à la clôture de l'appel d'offres. Cette requête de l'entreprise doit être soumise officiellement par écrit et signée par la personne autorisée du soumissionnaire y compris l'engagement de respecter ses déclarations lors de la première soumission.

Demande de renseignements

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter Rania Harrabi, coordonnatrice au Réseau Santé – Nouvelle-Écosse (projets4@reseausantene.ca). Tous renseignements obtenus d'autres sources ne sont pas officiels et peuvent même être inexacts.

Paieement des services rendus

Réseau Santé – Nouvelle-Écosse impose un montant maximum pour ce mandat de **10 000,00 \$ (Dix mille dollars)**, avant taxes, pour la réalisation du présent mandat.

Le paiement sera effectué selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature du contrat ;
- 30 % à la remise du contenu pédagogique complet de la trousse avant commentaires et ajustements de Réseau Santé – Nouvelle-Écosse ;
- 20 % à la remise finale de l'ensemble des livrables, incluant les ajustements demandés, et après validation écrite de leur conformité par Réseau Santé – Nouvelle-Écosse.

Taxes de vente sur les produits et services (TVH)

Ne pas inclure la TVH dans les soumissions. Ce montant cependant devra être identifié séparément sur les factures soumises.